



Rivière-Éternité

21 février 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DU FJORD TENUE LE MERCREDI 21 FÉVRIER 2018 À COMPTER DE 18H30 À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ, À LAQUELLE :

SONT PRÉSENTES :

M. LUCIEN MARTEL, MAIRE DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. PIERRE DESLAURIERS, MAIRE DE SAINT-FÉLIX D'OTIS
M. HERVÉ SIMARD, MAIRE DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. PHILÔME LAFRANCE, MAIRE DE PETIT-SAGUENAY
M. VICTOR BOUDREAU, CONSEILLER DE L'ANSE-SAINT-JEAN
M. EMMANUEL TREMBLAY, CONSEILLER DE PETIT-SAGUENAY
M. MICHEL GAGNON, CONSEILLER DE FERLAND-ET-BOILLEAU
M. CLAUDE LAVOIE, CONSEILLER DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. FRÉDÉRIC GUÉRIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGIE
Mme SONIA SIMARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
M. MARC AUDET, ADJOINT-DIRECTEUR DE LA RÉGIE

SONT ABSENTES :

M. RÉMI GAGNÉ, MAIRE DE RIVIÈRE-ÉTERNITÉ
M. CLAUDE BOULIANNE, CONSEILLER DE SAINT-FÉLIX D'OTIS

1.0 Mot de bienvenue

Le quorum étant constaté, M. Lucien Martel, président, déclare la séance ouverte.

2.0 Résolution n° 009-02-2018

Ordre du jour

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Michel Gagnon;

Et résolu à l'unanimité d'adopter le projet d'ordre du jour suivant, transmis le 21 février 2018; avec les ajouts suivants:

4.1 Malette - SAAQ

8.1 Démission Robin Pelletier - lieutenant

8.2 Soumission assurance

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal
3.1 - 17 janvier 2018
4. Correspondances diverses
5. Finances
 - 5.1 Liste des comptes et approbation de paiements;
 - 5.2 Suivi fond Péribonka MRC – date de rencontre
 - 5.3 Transfert des véhicules mandat Firme Malette
6. Adoption de résolutions
 - 6.1 Engagement de 6 nouveaux pompiers
 - 6.2 Comité de sécurité incendie de la MRC – nomination
 - 6.3 Approbation des rapports annuels 2017 de la MRC du Fjord
 - 6.4 Approbation du rapport annuel de la Régie 2017
 - 6.5 Adoption du code d'éthique et de la mission de la régie
 - 6.6 Adoption des modifications au contrat du directeur
7. Affaires générales
 - 7.1 Horaire de travail pompier inspection/prévention
 - 7.2 Remplacement camion caserne 34 - proposition

- 7.3 Suivi de schéma de couverture de risque
- 7.4 Portrait des disponibilités des employés de la Régie
- 8. Varia
- 9. Prochaine rencontre
- 10. Levée de l'assemblée

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

3.0 Résolution n°010-02-2018
Acceptation du procès-verbal de la réunion du 21 février 2018

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolu à l'unanimité de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 21 février 2018 fait par la secrétaire trésorière, madame Sonia Simard et d'en faire l'adoption tel que rédigé.

Suivi du procès-verbal :

- Ville Saguenay n'a pas accepté notre proposition pour les navires de croisières, nous attendons la réponse du procureur.
- Concernant la Mutuelle pour les achats regroupés, nous n'avons pas besoin des produits suggérés pour le moment.
- Nous avons envoyé la facturation de 1000\$ à la MRC de Charlevoix pour l'intervention sur la route 381. Les responsables de la MRC de Charlevoix vont présenter cette facture au Conseil des Maires parce que la direction ne veut pas payé pour le moment. Une entente devra être faite pour servir les usagers du Petit par cet du côté de Sagard.
- Les maires aimeraient une rencontre avec le Ministère concernant le positionnement des casernes avant d'investir dans ces infrastructures. Frédéric Guérin va poursuivre la discussion avec Villes Saguenay pour les ententes avec les municipalités de Ferland-et-Boilleau et Saint-Félix d'Otis.

Le président, Lucien Martel, et le directeur général, Frédéric Guérin sont autorisés à signer le procès-verbal de la séance du 21 février 2018.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

4.0 Correspondances diverses :

4.1 Malette - SAAQ

La firme Malette a fait une offre de service pour s'occuper du transfert d'immatriculation des camions incendies qui appartiennent à chacune des municipalités du Bas-Saguenay et doivent être transféré à la Régie.

5.0 FINANCES

5.1 Liste des comptes et approbation des paiements

Résolution n° 011-02-2018

D'approuver la liste des comptes suivants de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Fjord;

Atelier voiture CAR-LA	confection sac pour masque	258.69 \$
Atelier voiture CAR-LA	poser des écussons	62.68 \$
Brassard Buro	reliures - agenda- index	162.50 \$
ÉducExpert	Mise à niveau MDO	1 046.27 \$
I-cloud	Copie de sécurité février	17.19 \$
VISA	Essence camion	102.49 \$
Bell Mobilité	Frais paget février	891.08 \$
Aréo-feu	capuchon de lampe	37.69 \$
Marc Audet	Frais de déplacement - janvier	80.04 \$
AMB Mécanique	main d'œuvre perceuse à glace	29.90 \$
François Gaudreault	Frais déplacement réunion Saint-Félix d'Otis	44.16 \$
Charly Côté	Frais déplacement réunion Saint-Félix d'Otis	44.16 \$
SAAQ	immatriculation Ford et Chevrolet	1 036.64 \$
Cain Lamarre	Rédaction règlement harmonisé sécurité incendie	1 711.41 \$
Cain Lamarre	Opinion juridique - financement temporaire	892.21 \$
Éduc Expert	3 participants formation section 1	3 442.35 \$
Pédro-Canada	Essence camion	50.01 \$
VISA	Pad métal (bureau en gros)	235.26 \$

VISA	Carte plastique et perforateur (Blackburn & blackburn)	71.23 \$
VISA	Colle - ruban - papeterie (Dollorama)	47.42 \$
Soluta	Pochette cellulaire	59.46 \$
EncreÉco	6 cartouches photocopieurs couleurs	275.87 \$
Extincteur Saguenay Lac-St-Jean	inspection visuelle	77.32 \$
Nutrinor	Essence camion	239.14 \$
Nutrinor	Essence camion	32.77 \$
Lettrage de la Baie	lettrage camion	684.10 \$
PES Canada	magnétique - led warning - flashback	440.24 \$
PES Canada	54" roads red - led warning - sirene reconditionnée - installation	4 330.20 \$
Nutrinor	Essence camion	113.89 \$
Martin & Lévesque	vêtement Marc Audet	165.91 \$
Martin & Lévesque	vêtement Frédéric Guérin	242.03 \$
Frédéric Guériin	lav.camion(10.34\$)-Batterie Costco(75.43\$)-Formation ENAP (517.57\$)	657.34 \$
Transport Bouchard	achat 5 appareils numériques	2 299.50 \$
		19 881.15 \$

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Michel Gagnon;

Et résolu à l'unanimité que la régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord puisse procéder à ces paiements de fournisseurs.

La secrétaire-trésorière, madame Sonia Simard, est autorisée à faire les paiements approuvés.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

Résolution n° 012-02-2018

D'approuver la soumission pour l'achat d'un ordinateur usagé pour de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Fjord;

Soumission		
	1 ordinateur usagé	300\$

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Emmanuel Tremblay;

Et résolu à l'unanimité que la régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord puisse procéder à l'achat d'un ordinateur usagé.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

Résolution n° 013-02-2018

D'approuver la soumission pour l'achat d'une laveuse spécialisée pour de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie du Fjord conditionnelle à recevoir la subvention finale du MAMOT;

Soumission		
	1 laveuse spécialisée	4 500\$

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;

Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que la régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord puisse procéder à l'achat d'une laveuse spécialisée conditionnelle à recevoir une subvention pour nous aider à payer cette dépense.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

5.2 Suivi fond Péribonka MRC – date de rencontre

La rencontre entre le Conseil d'administration de la Régie et les responsables de la MRC du Fjord-du-Saguenay se tiendra le 14 mars à 10h00 dans les bureaux de la MRC à Saint-Félix d'Otis.

5.3 Résolution n° 013-02-2018

Transfert des véhicules mandat Firme Malette

Attendu que la Firme Malette a fait une offre de service à la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord afin de s'occuper du transfert des camions incendies appartenant à chacune des municipalités du Bas-Saguenay au montant de 1 200\$;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Claude Lavoie;

Et résolu à l'unanimité que la régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord accepte l'offre de service de la Firme Malette pour le transfert d'immatriculation des camions incendies.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.0 ADOPTION DE RÉOLUTION

6.1 Résolution n° 015-02-2018

Engagement de 6 nouveaux pompiers

Attendu que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a débuté un processus de recrutement de nouveaux pompiers sur son territoire depuis quelques mois;

Attendu que les personnes ci-bas énumérées, ont un intérêt à devenir pompier pour la Régie;

- Benoît Guillot (municipalité de l'Anse-Saint-Jean)
- Michel Gagné (municipalité de Rivière-Éternité)
- Martin Côté (municipalité de Rivière-Éternité)
- Martin Gagné (municipalité de Rivière-Éternité) *** employé déjà formé
- Carl Chamberland (municipalité de Petit-Saguenay) *** employé déjà formé
- Yoan Savard (municipalité de Petit-Saguenay) *** employé déjà formé

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Victor Boudreault;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord procède à l'embauche de ces employés ci-haut énumérés.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.2 Résolution n° 016-02-2018

Comité de sécurité incendie de la MRC - nomination

Attendu que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a un comité de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord nomme messieurs Lucien Martel et Frédéric Guérin à siéger sur ce comité pour les 2 prochaines années.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.3 Résolution n°017-02-2018

Approbation des rapports annuels 2017 de la MRC du Fjord

Attendu que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a présenté les rapports annuels 2017 de la MRC du Fjord-du-Saguenay à tous les Conseils municipaux du Bas-Saguenay ;

Il est proposé par monsieur Hervé Simard;

Appuyé par monsieur Emmanuel Tremblay;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord approuve les rapports annuels 2017 de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour les municipalités de Ferland-et-Boilleau, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.4 Résolution n°018-02-2018
Approbation du rapport annuel de la Régie 2017

Attendu que Frédéric Guérin a fait la présentation du rapport annuel de la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord pour l'année 2017;

Il est proposé par monsieur Victor Boudreault;

Appuyé par monsieur Philôme LaFrance;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord approuve le rapport annuel 2017 présenté par monsieur Frédéric Guérin pour sa première année d'opération.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.5 Résolution n°019-02-2018
Adoption du code d'éthique et de la mission de la Régie

Attendu que Frédéric Guérin a fait la lecture de la mission et du code d'éthique proposée pour la Régie;

CODE D'ÉTHIQUE DU POMPIER

Mon premier devoir est de servir la communauté en la protégeant contre les dangers du feu.

Pour assurer efficacement cette protection des citoyens et de leurs propriétés contre l'incendie je dois:

- me maintenir dans une forme physique suffisante pour être prêt à répondre à la première alarme;
- approfondir mes connaissances dans tous les domaines pour être à même d'utiliser efficacement les derniers perfectionnements et les plus récentes techniques de la protection contre les incendies;
- m'astreindre au sein du service à une discipline rigoureuse en me rappelant que la vie et le travail en commun exigent le respect des règlements et qu'il faut savoir obéir pour pouvoir commander;
- faire preuve de tact et de courtoisie dans tous mes rapports avec la population, notamment dans le domaine de la prévention des incendies;
- me rappeler toujours et partout que l'intérêt général passe avant les intérêts particuliers.

En appliquant ces principes je serai :

- fier de ma profession et
- digne de la confiance que la société place en elle.

MISSION

La régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord a pour mission de sauvegarder la vie, de protéger les biens, de préserver l'environnement des citoyens et des visiteurs par la prévention, l'éducation du public, l'implication communautaire et par des interventions lors d'incendies, d'urgences médicales ou de toutes autres situations d'urgence, contribuant ainsi à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et au développement durable de la communauté du bas-saguenay.

VALEUR

- Citoyen au centre des préoccupations
- Intégrité
- Professionnalisme
- Respect

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Claude Lavoie;

Et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord adopte le code d'éthique et la mission tel que présenté.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

6.6 Résolution n°020-02-2018
Adoption des modifications au contrat du directeur

Attendu que suite lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, la Régie a modifier le contrat de travail à monsieur Frédéric Guérin;

Attendu que dans le dernier procès-verbal, nous devons lire au point 7.8 Contrat de travail du directeur, 2. La Régie intermunicipal de sécurité incendie du Fjord s'engage à contribuer dans une proportion de 7% de la rémunération versée au fonds de pension de type R.E.E.R. individuel.

Il est proposé par monsieur Claude Lavoie;
Appuyé par monsieur Michel Gagnon;
Et résolut à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord nomme messieurs Lucien Martel et Philôme LaFrance pour convenir les dernières modalités du contrat de travail avec le principal concerné.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

7.0 Affaires générales

7.1 Résolution n°021-02-2018

Horaire de travail pompier inspection/prévention

Attendu que Frédéric Guérin propose un nouveau principe pour l'horaire de travail des pompiers pour l'inspection et la prévention ;

Il est proposé par monsieur Pierre Deslauriers;

Appuyé par monsieur Hervé Simard;

Et résolut à l'unanimité que la Régie intermunicipale de sécurité incendie du Fjord poursuit le processus pour les pompiers qui s'occuperont de l'inspection et de la prévention tout en respectant les budgets annuels.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents.

7.2 Remplacement camion caserne 34 - proposition

Monsieur Frédéric Guérin présente différents scénarios pour le remplacement d'un camion incendie pour se rendre dans les sentiers où les gros camions ne peuvent se rendre pour intervenir.

Proposition #1 – L'Arsenal camion usagé provenant des États-Unis – Année 2006 – 150 000\$

Proposition #2 – L'Arsenal camion neuf - Année 2018 – 475 000\$

Les membres du conseil demandent à Monsieur Frédéric Guérin de documenter les besoins d'un tel camion. Faire un portrait de la situation.

7.3 Suivi de schéma de couverture de risque

Monsieur Frédéric Guérin a fourni des explications sur le schéma de couverture de risque.

7.4 Portrait des disponibilités des employés de la Régie

La Régie a produit un portrait des disponibilités des employés de la Régie sur le territoire.

8. Varia

8.1 Démission Robin Pelletier - lieutenant

Monsieur Robin Pelletier démissionne de son poste de lieutenant et occupera le poste de pompier pour le futur..

8.2 Soumissions assurances

Monsieur Frédéric Guérin présente une proposition d'assurance collective pour son poste de travail. Messieurs Lucien Martel et Philôme LaFrance analyseront la proposition.

9.0 Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 11 avril 2018 à l'Hôtel de ville de Rivière-Éternité à 18h30.

10.0 Résolution n° 021-02-2018

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Emmanuel Tremblay;

Appuyé par monsieur Pierre Deslauriers;

Et résolut à l'unanimité de lever l'assemblée à 17h55.

La présente résolution est adoptée séance tenante, le texte ayant été présenté et approuvé par les membres du conseil présents


Président
Lucien Martel


Directeur général
Frédéric Guérin